

Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques

Maire de Lourdios-Ichère
Conseiller Général de la Vallée d'Aspe
Président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn
Président de l'Association Départementale des Elus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

OLORON-SAINTE-MARIE le 30 novembre 2012

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Région Aquitaine
Préfecture de Région
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX Cedex

N/REF : JL/CM N°12.1883



Monsieur le Préfet de Région,

La prévision, annoncée pour 2013, de forte restriction sur les crédits FEADER qui alimentent le PSEM et du FEDER qui contribuent notamment au financement de nos activités pastorales, a été précisée par la DDTM ces derniers jours.

Cette situation est préoccupante car elle pourrait créer une rupture dans la dynamique pastorale indispensable, engagée depuis quelques années dans nos vallées basques et béarnaises.

La modernisation des conditions de travail et de vie en estive doit se poursuivre, les aides aux transports pour les estives non desservies, les aides à la main d'œuvre et enfin les aides à l'animation qui garantissent la pertinence, l'efficacité et la bonne organisation, ne peuvent être soudainement remises en cause.

Le pastoralisme est aujourd'hui le prolongement de nos exploitations agricoles. Il assure l'équilibre économique de nos fermes, l'image de notre filière et de notre territoire. Il est la garantie de la qualité et de la beauté de nos vallées, le moyen du maintien de nos richesses de biodiversité, notre culture traditionnelle qui redevient moderne au plan économique, social et environnemental. Mais tout cela repose sur des équilibres fragiles, où la faiblesse des revenus, la dureté du travail, les temps de travaux, restent les principaux handicaps.

Nous devons continuer à œuvrer dans la direction choisie depuis plus d'une décennie de renforcer le pastoralisme qui est reconnu comme une des composantes essentielles de la vie dans nos montagnes, de notre massif pyrénéen.

ml

La disparition ou la baisse des crédits annoncée comme particulière au Pyrénées-Atlantiques m'interroge. Il serait très dangereux, alors que nous sommes le seul département des Pyrénées à avoir réussi à conserver une certaine activité pastorale grâce à la fabrication fromagère et à la gestion en patrimoine commun de nos territoires, de considérer que nous serions en situation de pouvoir accepter de telles réductions de crédits pendant que certains départements s'apprêtent à financer des cabanes pastorale avec du FEADER et à poursuivre leur rythme de financement jusqu'en 2014.

Enfin, je suis d'autant plus surpris qu'en décembre 2010, j'avais rencontré le Commissaire européen en charge de l'agriculture et qu'à cette occasion, il m'avait fait part de sa grande préoccupation car il y avait, au niveau aquitain, une très forte sous-consommation de crédits du FEADER et particulièrement de la mesure 323C : « aides au pastoralisme ». Et la même année, au niveau du massif, il a été envisagé de transférer des fonds pastoraux au tourisme.

Je dois préciser que durant toute la période du programme et aujourd'hui encore, les listes d'attente de travaux n'ont jamais faibli. Actuellement nous dénombrons une dizaine de cabanes et de mises aux normes d'ateliers fromagers, une trentaine d'aires et abris de traite, des adductions d'eau, etc... en attente de financement.

Enfin, je m'interroge sur les priorités qui ont été mises en œuvre lors de la programmation pastorale 2012. En tant que fils et frère de berger et pour avoir été berger moi-même, je ne peux pas comprendre que l'on puisse consacrer près de soixante dix mille euros pour l'entretien de chiens, quand des travaux d'adduction d'eau ou touchant à la qualité du lait (aires et abris de traite) sont différés faute de crédits.

Face à cette situation incompréhensible, je vous demande de bien vouloir m'éclairer et nous aider à trouver des solutions urgentes afin d'éviter toute rupture en 2013 et pour que nous puissions préparer, dans les meilleurs conditions possibles, 2014 et les années futures.

Je reste très attentif et très mobilisé sur ce dossier.

Je vous assure, Monsieur le Préfet de Région, de mes sentiments les meilleurs.


Jean LASSALLE

- Copie :
- Monsieur le Préfet de Région Midi-Pyrénées, Coordonnateur de Massif
 - Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
 - Monsieur le Sous-Préfet d'Oloron-Sainte-Marie,
 - Monsieur le Commissaire à l'Aménagement des Pyrénées.
 - Monsieur le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées